CONSULAT GENERAL DE FRANCE A FRANCFORT

ZEPPELINALLEE 35
60325 FRANCFORT
Téléphone : 069/7950960

le 06/11/2015

Objet : PROCES VERBAL DE LA 2EME COMMISSION LOCALE DES BOURSES SCOLAIRES 2015/2016

La séance plénière de la Commission locale s'est tenue le 04/11/2015 à l'adresse suivante :
Consulat général de France à Francfort

Participants :
Etaient présents :
Membres de droit :

- Mme FONDECAVE Aurélie, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger
- Mme HENRY-WERNER Anne, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger
- Mme LASZLO Sophie, Chef de poste ou son représentant, Consule générale
- M. PROCOPE-MAMERT Octave, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger
- M. RISTORI Franck, Chef de poste ou son représentant, Consul adjoint

Membres désignés :

- M. BRUN, Représentant établissement d'enseignement, Directeur des classes primaires du Lycée Victor Hugo de Francfort
- M. DE LA FOUCHARDIERE Marc, Représentant des parents d'élèves, Lycée français Victor Hugo de Francfort
- Mme DEMERDACHE Cherine, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, Lycée Victor Hugo de Francfort
- Mme FEYEUX Catherine, Représentant établissement d'enseignement, Proviseure de Lycée Français de Düsseldorf
- M. GIRARD Alain, Représentant des associations de Français à l'étranger (reconnues d'utilité publique), Vice-président ADFE-Hessen
- Mme HOUDAYER Florence, Représentant des parents d'élèves, Lycée Français de Düsseldorf
- Mme LANGENSCHEID Audrey, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, Enseignante du Lycée Français de Düsseldorf
- M. OLLAGNIER Daniel, Représentant des associations de Français à l'étranger (reconnues d'utilité publique), Président de l'UFE-Hesse

Experts :

- M. FOURMY Fabrice, Consul-adjoint (non président de la CLB), Chef de Chancellerie
- M. MARCHETTI Denis, Agent comptable de l'établissement, Gestionnaire du Lycée Français de Düsseldorf
- Mme RADELET Bénédicte, Agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires
- Mme REVEYRON Nathanaëlle, Agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires
- Mme THIRION Vanessa, Agent comptable de l'établissement, Lycée Victor Hugo de Francfort

Absents :

- Mme AUVRAY Odile, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger
- M. CHERPIN Dominique, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger
- Mme DESSELLE, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, Ecole De Gaulle Adenauer de Bonn

- Mme KUHN, Représentant des parents d'élèves, Ecole De Gaulle Adenauer de Bonn
- M. LANGLET Jean-Marie, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger
- M. REY Philippe, Représentant établissement d'enseignement, Directeur de l'Ecole De Gaulle Adenauer de Bonn
- Mme SCHAFF Pascale, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, Ecole française de Sarrebruck et Dillingen
- M. SKICA Chrsitian, Représentant établissement d'enseignement, Directeur de l'Ecole française de Sarrebruck et Dillingen
- Mme TOSCANI Cécile, Représentant des parents d'élèves, Ecole française de Sarrebruck et Dillingen

Les représentants de l'Ecole de Gaulle-Adenauer de Bonn et de l'Ecole française de Sarrebruck et Dilling n'ont pas participé à ce CCB2 en raison de l'absence de nouvelle demande de bourses dans leur établissement.

Ont été remis aux membres de la commission locale les documents de travail suivants:

- Ordre du jour,
- Instruction générale,
- Télégramme de cadrage,
- Eléments du barème,
- Tarifs scolaires pour l'année scolaire,
- Liste des demandes

I INTRODUCTION PAR LA PRESIDENTE DE LA COMMISSION: Mme Laszlo accueille les membres et rappelle le principe de confidentialité des débats. M. Fourmy présente le bilan global de l'AEFE pour la campagne 2014/2015 (pays du rythme nord) et les résultats de la 1e CNB 2015/2016. Au niveau local, il relève l'inversement de la tendance générale par rapport à l'an dernier à la même période, avec une augmentation du nombre de boursiers de 5%. Il indique ensuite l'enveloppe budgétaire accordée par l'AEFE pour l'ensemble de la campagne 2015/2016 (650.000 €) et les crédits disponibles pour le CCB2.
II CADRE DES TRAVAUX DE CCB2 FIXE PAR L'AEFE: M. Fourmy rappelle les dispositions générales à appliquer dans le cadre de la campagne fixées dans l'Instruction générale 2014, indique le calendrier de ce CCB2 et relève les points importants du TD de cadrage.
III FRAIS DE SCOLARITE:
* Pas de modification des tarifs scolaires annoncés en 1e CLB dans les différents établissements, sauf les droits d'inscription à l'Ecole de Gaulle-Adenauer de Bonn (décidés lors de l'AG tenue en juin 2015) et l'introduction d'un tarif de bourse de transport en commun supplémentaire à Francfort pour un élève domicilié à Wiesbaden. Disparition de la bourse de soutien exceptionnel pour les élèves en difficultés au Lycée français Victor Hugo de Francfort, l'établissement prenant désormais en charge sur son budget l'aide aux élèves en primaire et secondaire.
* L'ensemble des établissements ont vérifié la fréquentation de la cantine et l'utilisation des transports en commun pour les élèves avec bourses parascolaires. Ces informations ont été communiquées au Consulat et des révisions techniques ont ainsi été apportées sur les demandes de nombreux boursiers (principalement au Lycée Victor Hugo de Francfort).
IV EXAMEN DES DOSSIERS: Mme Reveyron présente dans un premier temps les dossiers pour les établissements de Düsseldorf, Bonn et Sarrebruck, puis Mme Radelet ceux du Lycée Victor Hugo de Francfort. Sont examinées en CCB2 : 43 demandes (dont 17 demandes tardives, 5 ajournements, 3 renouvellements tardifs, 18 demandes de révision), 73 révisions techniques et 11 non scolarisations.

MONTANT DES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION :
- Sarrebruck : 11 demandes proposées pour un montant de 14.446,20 €
- Bonn : 1 demandes proposées pour un montant de 2.120 €
- Düsseldorf : 25 demandes proposées pour un montant de 118.299,70 €
- Francfort : 66 demandes proposées pour un montant de 200.695,35 € et 9 demandes rejetées.

Total des consommations année 2015/2016 : 634.373,72 €.
La séance est levée à 17h30.